

La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité N° 24 du 18 Avril 2013

250
FCFA

Editorial: Négociation, responsabilité et franc jeu

APRES PASCAL BODJONA

Agba Bertin rentre enfin dans ses droits

P.3



L'indépendance de la justice togolaise marque des pas géants

AVENIR POLITIQUE DE PASCAL BODJONA

CLAIR COMME LE BLEU D'UNIR

P.8

LE PRIX DE L'EXCELLENCE ET DE LA RIGUEUR

TOGO TELECOM de nouveau dans le Top 500 des meilleures entreprises africaines

P.4

AN UN DU PARTI UNIR/ RECENSEMENT ELECTORAL OBLIGE

La célébration réduite à des offices religieux

P.4

MEDIAS/ UN MAGAZINE POUR LA PRESIDENCE TOGOLAISE



"Les deux palais", pour renforcer la proximité avec le peuple et les partenaires

P.8

GREVE STT / LES RUES DU TOGO PRISES D'ASSAUT PAR LES ELEVES

L'expérience du Commandant Keteouli évite le pire à Tsévié

FTF / LA D1 RENVOYEE AU 04 MAI 2013

Gabriel Améyl et Yvette Klousseh au zénith de l'incompétence

Des clubs sans joueurs et sans équipements appelés à démarrer le championnat D1

P.7

INVITEE SPECIALE / FEMME LEADER 2012

« Il est temps que toutes les femmes se lèvent ensemble pour redresser notre société »

P.3



BAGNAH SAMBIANI Dandine
Femme Leader 2012

TOURNEE EUROPEENNE CST / ARC-EN-CIEL



La promenade de santé d'une bande de théâtres politiques

P.6

AFFAIRE TUERIE DES JEUNES FILLES A LOME

Des prévenus au dossier absolument vide toujours en prison

P.3

Le procès tiendra-t-il un jour ?

Editorial

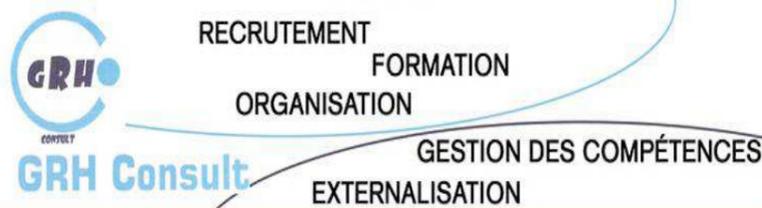
Par Yves GALLEY

Négociation, responsabilité et franc jeu

La gravité de la tension sociale impose à tous les acteurs une hauteur d'esprit et une prise de conscience réelle des dangers que court le Togo et l'avenir de ses fils. La sonnette d'alarme vient d'être appuyée par la balle d'un barbare décochée sur Anselme Gouyano SINADARE et qui l'arrache à l'affection de ses parents. Douze ans seulement, moins que ça, disons sept à huit ans, et on est dans la rue pour manifester contre le gouvernement de son pays. Cela ne doit pas passer inaperçu.

Hier, une messe demandée par la Synergie des travailleurs du Togo (STT) a été dite en mémoire de Anselme élevée au rang de martyr par le dépôt de gerbes au monument des Martyrs. Le caractère exceptionnel de ce qu'a connu le Togo les 10, 11 et 12 avril passe pour un signe distinctif de la métamorphose profonde que connaît notre société. Chose positive ou négative ? Chaque réponse appelle une longue argumentation. Il est avéré que bien de grandes nations sont devenues ce qu'elles sont aujourd'hui après être passées par les douleurs de la révolution, de l'insurrection, de l'affrontement et de toutes les épreuves les plus insupportables. Cependant, aujourd'hui, l'évolution vers une nation meilleure, fille d'un développement harmonieux, est soumise à de nouvelles règles modernes axées sur la production des biens et richesses, leur partage et leur juste redistribution aux citoyens dans la paix, l'équité et la justice. On ne doit pas forcément avoir besoin de faire trembler la terre et de se faire verser le sang pour rentrer dans ses droits. Et pour ne pas y arriver, chacun doit jouer sa carte à fond avec responsabilité et franchise, autant les citoyens que les gouvernants. En lançant la dernière grève, la STT attendait une mobilisation record, mais personne ne s'attendait à mort d'homme. Les dérives qu'engendrent les manifestations de rues auxquelles les citoyens sont conviés doivent instruire les organisateurs de tous ordres, pour une réflexion profonde en amont de toute initiative du genre. Pour la STT, une grève qui pénalise les morts, c'est chose dangereuse, une réflexion dans ce sens doit être menée, quand on sait que sous tous les cieux, aucune grève n'appelle au boycott des services à la morgue. Des discussions sont ouvertes depuis quelques jours, tous les acteurs sont à l'épreuve du patriotisme et de l'humilité. Une lourde responsabilité pèse sur l'épaule de tous ces acteurs, l'histoire retiendra pour toujours les résultats de ces négociations et par ricochet le nom de ceux qui y ont contribué. Il faut jouer franc jeu et sincérité au niveau des prises de décision pour éviter qu'un dénouement peu heureux ne bascule le Togo dans un lendemain sombre aux dégâts incalculables.

« Il y a quelque chose de plus rare et de plus brillant que la compétence, c'est la compétence pour identifier la compétence »
Eibert Hubbard



AU CABINET GRH CONSULT, NOUS AVONS LE PROFIL DE L'EMPLOI
Boulevard de la Kara, Immeuble Agence Banque Atlantique, 15 BP 206, Lomé - Togo - E-Mail : cabgrhconsult@yahoo.fr
Tél. : 221 35 26 - 239 98 83

La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité

Récépissé N° 0445/12/01/HAAC

symphonie2012@yahoo.com Maison de la Presse: Casier N°16

Directeur de Publication **Yao Sénam GALLEY**

90 38 36 16 / 22 43 09 59

Rédaction **Elyas PADABADI Joseph Ange, BROOHMAri**

Directrice Commerciale **Ghis AMEDEN**

Edition **SYMPHONIE MEDIA PRODUCTION**

Imprimerie **LA COLOMBE 22 20 02 45**

Tirage **2000 exemplaires**

LETTRE OUVERTE DU 11 AVRIL 2013 D'AGBEYOME KODJO A FAURE GNASSINGBE

Monsieur le Président de la République,

Nous prenons la liberté de vous faire tenir la présente afin d'utiliser votre attention sur la grave crise institutionnelle dans laquelle se trouve plongé notre pays, depuis la fin légale de la législature de l'Assemblée nationale.

Vous exprimant notre gratitude pour l'intérêt qu'il vous plaira d'y porter:

Monsieur le Président de la République, ainsi qu'il est de règle dans tout État de droit, le fonctionnement institutionnel de la République togolaise est encadré par des dispositions constitutionnelles, des textes lois, et des règlements au contenu que nul n'est censé ignorer.

S'il est constant qu'aux termes de l'article 52 de la Constitution de la République du Togo pris en son alinéa 1 (sic) « Les députés sont élus au suffrage universel direct et secret au scrutin uninominal majoritaire à un (01) tour pour une durée de cinq (5) ans », il résulte de la disposition constitutionnelle précitée que l'actuelle législature entrée en fonction le 13 novembre 2007 a formellement pris fin le 11 Novembre 2012, ainsi que le confirme l'avis émis le 14 octobre 2012 par la Cour constitutionnelle, sur saisine de Monsieur le Président de l'Assemblée nationale.

La disposition constitutionnelle tirée de l'article 52 al.1 ne saurait être l'objet de nulle interprétation biaisée, capricieuse ou folklorique tant son énoncé est clair, précis et accessible à la compréhension du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif, de la Cour Constitutionnelle et des leaders de l'ensemble de la classe politique nationale.

Il découle immédiatement et directement de l'application de la disposition constitutionnelle en vigueur et de la seule interprétation y afférente, que tous les membres élus de l'Assemblée nationale n'ont pas vocation à proroger à leur guise, pour une durée indéterminée et sans cadre légal formel, le mandat à eux confié par le peuple togolais, seul détenteur de la souveraineté populaire.

S'agissant de la disposition de l'alinéa 11 de l'article 52 de la Constitution de la République qui stipule (sic) : « Les membres de l'Assemblée nationale et du sénat sortants, par fin de mandat ou de dissolution, restent en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs » elle procède seulement d'une précaution institutionnelle ainsi introduite par règle prudentielle pour qu'en cas de force majeure, il n'y ait pas de vide institutionnel.

Or, au cours de la législature écoulée, nul ne peut valablement prétendre que le Togo aurait connu une guerre ou une catastrophe naturelle de grande ampleur qui justifieraient l'incapacité de votre gouvernement à préparer et à organiser les élections législatives à bonne date conformément à ce qui est dit et prévu à l'agenda constitutionnel. Votre gouvernance ne peut donc se prévaloir de sa propre turpitude.

Au surplus, il y a ici matière à souligner en opportunité que la disposition constitutionnelle précitée (art.52 al.11) fut un rajout unilatéral à la Constitution, introduit lors du tripatouillage de la Constitution par les seuls députés de votre formation politique en décembre 2002, à la suite des élections législatives anticipées boycottées pour motifs légitimes, par les formations de l'opposition politique. Au plan du débat politique, la disposition constitutionnelle précitée (art.52 al.11) demeure en l'état, dépourvue de l'onction d'un référendum populaire.

L'avis émis par la Cour constitutionnelle le 14 octobre 2012 ne peut contrevenir à l'esprit et à la lettre de la disposition constitutionnelle précitée, car en pareille situation nous nous trouverions face à un blanc-seing donné à une législature dépourvue de légitimité, pour poursuivre aussi longtemps que possible sans consensus politique national, sa fonction de légiférer et de contrôler l'action gouvernementale.

En outre, la persistance de la crispation politique qui mine notre pays le Togo et votre obstination à poursuivre un engagement solitaire relativement à la conduite d'un processus pré-électoral, sur fond de tension sociale larvée, ne permettent nullement, en l'absence de la mise en œuvre de réformes majeures garantissant, le retour de la confiance et la vérité des urnes, d'envisager avec précision, la date de la tenue de prochains scrutins électoraux que nous voulons consensuels et transparents.

En l'état, nous considérons qu'il serait préjudiciable pour le fonctionnement régulier des institutions et dommageable pour les exigences démocratiques, que l'actuelle législature, fonde sa légitimité sur une interprétation tendancieuse de la disposition prévue à l'article 52 alinéa 11 de la Constitution.

Monsieur le Président de la République, vous n'êtes pas sans ignorer qu'en matière de durée légale d'une législature dans tous les pays ? civilisés ? et sérieux, il n'existe pas de mandat à durée indéterminée pour les membres élus de l'Assemblée nationale. Sauf sous les régimes exercés autoritairement, sans véritable participation du peuple et sans tolérance ou considération à l'égard des formations politiques de l'opposition.

Monsieur le Président de la République,

De l'avis de tous les juristes constitutionnalistes scrupuleux que nous avons consultés, depuis le 11 novembre 2012, il n'y a plus une Chambre parlementaire au Togo. Juridiquement et politiquement, monsieur le Président de la République, vous ne disposez plus depuis le 11 novembre 2012 de majorité à l'Assemblée nationale, au soutien de l'action de votre gouvernement.

Incontestablement, dans l'intérêt supérieur de la Nation, le dialogue politique s'impose au Togo, pour le partage du pouvoir aux fins de préservation de la paix sociale, de la garantie en équité des droits de tous et de la réaffirmation de la primauté de l'intérêt général.

Les indicateurs sociopolitiques de la République sont au rouge, et le risque d'implosion sociale paraît élevé. Il y a en conséquence, une impérieuse nécessité d'organiser sans délai un dialogue inclusif franc, sincère, complet et honnête avec les formations politiques de l'opposition démocratique, visant la mise en place d'un gouvernement de mission chargé de l'apaisement du climat sociopolitique et de l'organisation consensuelle et transparente des prochains scrutins.

C'est pourquoi, le nouveau dialogue politique que nous appelons de nos vœux ne doit pas tenir lieu de marché de dupes, car les togolais se souviennent du sort réservé à tous les précédents dialogues politiques : le in statu quo ante !

Pour mémoire, il existe en matière de recherche d'apaisement et de consensus national, un précédent historique qui ne peut qu'inspirer à bon escient toute la classe politique togolaise. En effet, les institutions de la Transition après la Conférence Nationale Souveraine avaient une durée de vie d'un (01) an précisée dans l'acte 7 du texte fondamental de la Transition. À l'issue de la transition, un dialogue d'essence politique fut ouvert et a débouché sur une Commission Mixte Paritaire qui a conduit à la mise en place d'un -Gouvernement paritaire- qui organisa le référendum populaire du 27 septembre 1992, relatif à la Loi fondamentale promulguée le 14 octobre 1992.

Monsieur le Président de la République,

Vous avez le devoir de prendre toute la mesure de la lourde gravité de la situation sociopolitique qui prévaut au Togo ; aussi, vous incombe-t-il de rechercher toutes initiatives appropriées tendant à apaiser les crispations, rassembler la nation et restaurer la confiance.

La légitimation de la primauté du droit et de l'éthique républicaine dans notre pays, reste et demeure un impératif dont doit s'emparer la classe politique nationale (majorité et opposition) pour faire renaître la confiance au Togo.

De tout ce qui précède, il nous a paru particulièrement approprié de vous faire tenir la présente, que nous rendons publique afin que nul n'en ignore au Togo et partout où besoin sera.

Dans l'attente de la suite qu'il vous plaira de réserver à la présente, nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions Monsieur le Président de la République, de croire à l'expression de notre résolu engagement républicain.

Agbéyomé Messan KODJO
Ancien Président de l'Assemblée Nationale
Ancien Premier Ministre
Président National OBUTS

« Il est temps que toutes les femmes se lèvent ensemble pour redresser notre société »

Elle est la Femme Leader 2012, l'incarnation du leadership féminin, le modèle qui sera dans la vitrine nationale un an durant, pour inspirer les vertus cardinales qui peuvent donner à la femme sa place juste dans la société. Elle, c'est Madame BAGNAH SAMBIANI Blandine. Facile d'accès, elle a accepté nous accorder un entretien exclusif dont nous vous conseillons la lecture intégrale.

Bonjour Madame, la couronne de Femme leader 2012 brille encore sur votre tête, vous vous y attendiez ?

Non, ce fut une grande surprise, mais comme toutes les autres femmes nommées, j'espérais secrètement gagner.

Avez-vous aujourd'hui l'impression d'être une femme différente de celle d'hier ?

Non, je ne me laisse pas griser par la gloire, cette couronne et toute l'expérience que j'ai acquise des années durant n'y changeront rien. Au contraire, j'éprouve plus de sérénité, ce qui me permet d'envisager le rôle social que je peux jouer pour les jeunes et les femmes de notre société.

Pour vous, qu'est-ce qu'une femme leader ? Une Femme Leader est celle qui par son engagement personnel peut fédérer les intelligences et les énergies pour susciter

un renouveau. C'est également une femme qui, par son engagement, sa tolérance, son esprit de sacrifice, de travail bien fait, sa discipline et sa recherche de l'excellence, peut convertir toutes les potentialités en une force pour bâtir autour d'elle un monde meilleur.

Avez-vous une femme leader modèle sur le plan national ou international que vous aimez bien ?

(Rires)... Là, je ne me ferai pas poser deux fois la question, sans ambages, c'est Michelle Obama

Vous êtes styliste et une créatrice de renom, promotrice de Bimod 228. Avec cette couronne, votre leadership vient de monter d'un cran, vous mesurez l'ampleur des responsabilités que cela incombe ?

Bien sûr, j'ai d'énormes responsabilités et défis à relever, surtout me montrer à la hauteur pour mériter la confiance à moi faite et ne pas décevoir ceux qui ont cru en moi. Je les salue tous et leur renouvelle mes remerciements. Je réitère mon engagement à ne pas les décevoir.

Parlez-nous un peu de votre projet de société et ce que la femme togolaise doit attendre de votre



BAGNAH SAMBIANI Blandine
Promotrice de BIMOD 228

mandat

Mon projet de société tient en actions d'aide et de soutien à l'endroit des veuves et des orphelins. C'est l'une des couches les plus vulnérables de la population, conséquence directe de la perte du mari ou du père, elle sera en bonne place dans les actions de la Femme Leader 2012. La veuve et l'orphelin étant une préoccupation majeure de BAGNAH SAMBIANI Blandine, j'attache du prix à cette action.

Vous êtes membre de la Convergence femme Unir (CFU), qu'est-ce qui a motivé votre engagement dans ce mouvement ?

Mon sentiment est qu'il est temps que toutes les femmes se lèvent ensemble pour redresser notre société togolaise qui part à la

dérive. L'avenir et l'éducation des jeunes relèvent de notre responsabilité.

CFU semble inactive par ces temps de mobilisation des populations pour le recensement électoral

Je pense plutôt le contraire, CFU est active, sans bruit.

D'aucuns vous prêteraient des intentions politiques, vous êtes réellement tentée ? (Rires) Des intentions politiques ? C'est aller vite en besogne, toutefois je pense qu'il faut éviter, nous femmes, de continuer par subir les décisions. Nous devons être là pour agir et peser sur elles pour orienter les causes dans le bon sens.

Comment appréciez-vous le concept parité homme-femme cher au président de la République ?

Ce concept étant cher au président de la République doit nous permettre d'avoir une plus grande visibilité, car le Togo regorge d'une myriade de femmes de valeur, capables de rivaliser avec les hommes dans leurs domaines, mais qui subissent d'éternelles injustices.

Selon vous, la femme togolaise a-t-elle la carrure pour jouer les rôles de premier plan en politique, un premier ministre par exemple ?

Pourquoi pas ? Observez autour de vous, et vous vous en rendez compte, des femmes ont joué et continuent à jouer des rôles de premier plan en politique chez nous.

Il semble que vous êtes une dame calme de tempérament, mais très forte et pragmatique en termes d'engagement

Calme de tempérament, c'est subjectif mais forte, pragmatique, oui, car mon engagement personnel est basé sur la conviction et la détermination.

Après votre mandat de femme leader, que devrait-on retenir de vous ?

Une femme qui aurait apporté sa modeste contribution pour soulager et aider les déshérités.

Un message pour les jeunes filles qui montent et qui rêvent de devenir comme vous

Je leur demande de faire de bons choix très tôt, à savoir de très bonnes études, une orientation professionnelle adéquate pour ne pas exercer une profession contraire à leur potentialité, avoir le sens des responsabilités, la conscience professionnelle et une bonne moralité dans les choix personnels. Surtout, ne pas céder à la tentation du gain facile (groto comme mari) et croire en soi, c'est la meilleure arme.

Propos recueillis par
Yves GALLEY

APRES PASCAL BODJONA

Agba Bertin rentre enfin dans ses droits

● L'indépendance de la justice togolaise marque des pas géants

Mardi 9 avril 2013, un bruit assourdissant inonde la ville de Lomé et de ses environs et fait courir le monde vers Agbalépédogan, c'est Pascal Bodjona qui vient de fausser compagnie à ses amis de la gendarmerie nationale pour s'engouffrer dans la chaleur familiale. Libération provisoire, dit-on. Mardi 17 avril, la prison civile de Tsévié se vide de son illustre détenu, une nouvelle décision finalement exécutable de la justice rompt les liens de détention de l'homme d'affaires Agba Sow Bertin. Libération provisoire, dit-on également.

Par quel talent et par quelle plume peut-on décrire avec brio les délices d'une liberté retrouvée après être arraché du confort de haute gamme un de ces quatre et fourré dans le pétrin des geôles ? Bertin et Pascal, tous fils de Kouméa, sont rentrés au gnot sur la base d'une plainte acrobatique de l'émirati Abass El Youssef dans une affaire dite d'escroquerie internationale tournant autour de la bagatelle de 48 millions de dollars US destinés à réaliser une opération de transfert de fonds appartenant à l'ancien

Président de la République de Côte d'Ivoire, Robert Guéi. Après Agba Bertin capté par les mailles de L'ANR (Agence nationale de renseignement) le 7 mars 2011 dans des conditions rocambolesques, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Détenu dans un premier temps dans les locaux de l'ANR, il pose quelques jours après ses baluchons à la prison civile de Tsévié. Entre-temps, le français Loïk Le Floch-Prigent et Pascal Bodjona ont été appréhendés et incarcérés pour le même dossier, mais aujourd'hui sont tous libérés, le premier pour raison de santé et Pascal sur demande d'une libération provisoire introduite par ses avocats.

C'est le cas Agba qui aura défrayé le plus la chronique dans cette tonitruante affaire. Libéré le 23 janvier par la chambre d'accusation et le 20 juin 2012 sous caution (150 millions) par la cour suprême, la plus haute instance judiciaire, Agba Bertin a dû attendre longtemps le soleil de sa liberté qui finit par se lever des mois après, plus précisément ce 17 avril 2013. Le juge d'instruction de Tsévié avait refusé de libérer Agba pour cause d'une nouvelle plainte de Kodjo Atandji, un codétenu qui a été accusé de « dénonciations calomnieuses » dans une affaire de tentative d'empoisonnement à laquelle Agba a échappé de justesse. Mais la chambre d'accusation, au nom du Droit et du bon sens, a rendu caduque la décision de ce jugé zélé pour libérer Agba Bertin.

C'est un Bertin au moral d'acier



et vigoureux physiquement, sans la moindre trace des séquelles d'un long séjour en prison que sa femme, ses enfants et amis ont accueilli le mardi dernier dans une ambiance hautement chargée d'émotions. Tout comme Pascal Bodjona une semaine avant Bertin a rendu hommage aux journalistes pour leur bravoure et témérité et déploré les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent Il a remercié son enfant, son épouse et tous ceux qui l'ont soutenu, particulièrement les hommes de Dieu.

Ses avocats n'ont pu retenir leur joie. « Nous venons encore de gagner une bataille. Nous sommes dans l'allégresse,

honnêtement, nous sommes dans la joie » a déclaré Me Jil-Benoît Afangbédjé.

Pour Me Edoh Bruce Adama: « La chambre d'accusation a appliqué le droit ». Le droit, oui, et la justice togolaise, pour le dire, doit jouir à fond de son indépendance. Le ministre de la justice le rappelait tout récemment: « Les juges doivent exercer leur métier en toute indépendance ». Un haut perché de l'appareil judiciaire nous confiait en off hier: « l'indépendance de la justice est une réalité aujourd'hui, je sais de quoi je vous parle, mais il reste que les juges la mettent en pratique ». Une évidence, quand bien même cela arrive de façon

sporadique, certains juges, même dans des dossiers brûlants, arrivent brillamment à prendre de la hauteur et à sortir des décisions qui surprennent même les avocats. Les exemples commencent par être légions. Les deux libérations théoriques d'Agba Bertin en témoignent, quant à l'application des décisions d'un juge, il faut le rappeler, et c'est très important, cela ne relève plus du pouvoir du juge de siège, mais du parquet. Or, le parquet est défini comme un prolongement de l'exécutif dans le judiciaire.

Le 05 octobre 2012, Agba Bertin accordait un entretien exclusif à la prison civile de Tsévié au journal La Symphonie, il n'a jamais attribué ses malheurs à la justice togolaise. « Malgré vices et dérives, la justice fait de son mieux... Un jour, elle va me libérer » déclarait-il. Aujourd'hui, la chambre d'accusation vient de donner raison à la foi d'Agba Bertin. Ce dossier d'escroquerie internationale, resurgira-t-il un jour ? Me Jil-Benoît Afangbédjé répond: « nous allons nous battre pour que cette libération soit totale ». En attendant, Agba Bertin, directeur d'OPS Sécurité, diplômé en Urbanisme de l'Université de Sorbonne, homme d'affaires de calibre exceptionnelle, peut vaquer librement à ses occupations et Pascal Bodjona, préparer tout bonnement son retour triomphal en politique.

Slim

AFFAIRE TUERIE DES JEUNES FILLES A LOME

Des prévenus au dossier absolument vide toujours en prison

Le procès tiendra-t-il un jour ?

Les roues de la justice semblent tourner trop lentement dans la rocambolesque affaire de l'assassinat de jeunes filles à Lomé. Faut-il de nouveau hérissier les poils ? Courant 2^{ème} trimestre de l'année 2011, une bande de criminels faisait de notre capitale une cité d'horreur, des meurtres en série froidement perpétrés sur des jeunes filles innocentes dans les quartiers Agoè et Adidigomé. Les corps des victimes, sans vie, vidés de leurs sang, étaient découverts dans des champs, amputés de leurs parties génitales.

Le Lieutenant Colonel Yark Damehame, à l'époque Directeur général de la gendarmerie, annonce l'opération « Aro-En-Ciel » destinée à démanteler le gang qui commettait ces crimes. Le 16 novembre 2011 et le 26 mars 2012, il fut présenté à la presse un groupe d'individus présumés coupables. Parmi eux, un certain Simliya Kossi Kpatcha, désigné comme le cerveau du réseau, il citera plusieurs noms dont le pasteur adventiste Antonio dos Anjos Monteiro, de nationalité

capverdienne, comme l'un des commanditaires des crimes à des fins rituelles.

Et depuis, rien à filtrer du dossier, alors que tout le monde s'attendait en toute logique à un procès au plus tôt, vu l'émoi et la psychose suscités par ces infamies qui continuent par hanter les esprits. Sauf ce dernier rebondissement en mi-mars dernier avec l'inculpation de Christian TRIMUA, juriste, enseignant chercheur dans les universités togolaises, après son audition par le Service de renseignement et d'investigation (SRI).

L'omerta observée par la justice dans cette affaire et la procédure mise presque aux arrêts commencent à passer et exaspérer tout le monde. Les inculpés sont détenus en compagnie de criminels condamnés, ce qui viole les droits liés à leur statut de détenus préventifs en attente d'un procès. Et pourtant, le 11 décembre dernier, à l'ouverture de la 2^{ème} session de la cour d'assises 2012, le ministre de

la justice Tchitchao Tchilim faisait comprendre que le gouvernement s'est résolument engagé à tout mettre en œuvre pour que l'univers carcéral soit moins peuplé de détenus préventifs. Les dernières nouvelles expliquent le blocage de la procédure par le fait que de grands manitous de la République seraient de près ou de loin impliqués et cités dans ce fait divers abject.

Bel et bien, il y a eu assassinat, ce qui implique forcément l'existence des auteurs, mais le doute planerait sérieusement sur l'implication réelle de certains inculpés dont le dossier serait jugé absolument vide, de source judiciaire. Le cas du pasteur Monteiro et celui de Bruno Amah, un cadre en service à Togocellulaire seraient les plus patents. La libération du dernier, dont le dossier, de source judiciaire serait vide a été programmé tout récemment, que nenni !

« Je pense que cela va sans dire, que Monteiro est innocent ; la simple suggestion qu'un pasteur adventiste engagerait quelqu'un pour

assassiner des jeunes filles afin de faire un trafic de sang est pour le moins bizarre, fantaisiste et dénué de fondement », assurait tout récemment Todd McFarland, un conseiller-général associé du Bureau du Conseil Général qui se trouve au QG de l'église adventiste mondiale.

Selon nos informations, le sujet aurait été évoqué par Jorge Fonseca, président du Cap Vert lors d'un tête-à-tête avec son homologue togolais Faure Gnassingbé en marge des travaux de la 67^{ème} assemblée générale des Nations Unies tenue à New York.

A la dernière session de la cour d'assises, des dossiers moins datés que celui-ci qui a créé un tsunami émotionnel ont été traités, l'on se demande ce qui fait sa particularité précisément pour que la justice le traite avec autant de lenteur pour le moins stratégique. Quelles têtes cherche-t-on à protéger, quels masques éviterait-on de faire tomber ? Une avalanche de questions pullulent les esprits.

Si dans d'autres dossiers en

cours, des présumés coupables font mains et pieds pour empêcher les procédures judiciaires d'aboutir en créant le tollé, dans celui-ci, non seulement des preuves d'innocence de certains détenus sont dûment établies, mais également la plupart appellent de tous leurs vœux la tenue d'un procès juste, transparent et équitable, même le présumé chef d'orchestre du gang Simliya Kossi Kpatcha ne plaide pas coupable et en appelle à un procès. Et dans tout ça, on ne sait plus qui est coupable et qui mérite réellement d'être gardé dans les geôles. De très bonnes raisons pour que la justice fasse son travail, comme elle le fait si bien ces derniers temps afin d'éviter de profaner la mémoire des victimes et apporter un ouf de soulagement aux parents éplorés. A défaut de libérer les prévenus sur lesquels d'indices graves et concordants ne pèsent, il faut que les lignes bougent, pour que le procès tant attendu se tienne, pour situer et l'opinion et les détenus, surtout ceux qui n'ont rien à voir avec cette histoire.

ELYAS P.

AN UN DU PARTI UNIR/ RECENSEMENT ELECTORAL OBLIGE

La célébration réduite à des offices religieux

L'Union pour la République (UNIR), parti légalement constitué, bouclait le 14 avril dernier un an d'existence sur l'échiquier politique togolais. Porteur de nouveaux idéaux et de nouvelles vertus, UNIR, parti né de la vision du président de la République, en remplacement du quadragénaire RPT, fait son chemin royal vers une assise nationale incontestable. Pour sa première bougie, UNIR se devait de célébrer l'événement de manière plus éclatante, mais le respect pour la cause nationale, notamment le recensement électoral, a dicté une sobriété qui résume les manifestations à des cultes religieux.

C'est la prière musulmane qui a donné le ton le vendredi 12 avril à la grande mosquée de Lomé et celle d'Agoè. Le dimanche 14 avril jour de l'anniversaire, des cultes d'action

de grâces ont été célébrés. Que ce soit à l'église presbytérienne temple d'Apegame ou à la grande cathédrale de Lomé, les premiers responsables du parti conduits par le premier vice-président Georges Kwawu Aidam étaient présents pour prier ensemble avec les fidèles afin de recommander à la miséricorde divine le parti dans son ensemble, le Chef de l'Etat, les responsables et tous les militants.

« Nous avons demandé à Dieu d'accorder sa bénédiction à tout le peuple togolais, à ses dirigeants et plus particulièrement à notre parti », a confié Georges Aidam avant de demander au Seigneur « le courage nécessaire » pour accomplir la mission qui est la leur ; à savoir celle d'unir et de réconcilier les togolais et booster le développement du pays.

En termes de bilan, le premier vice-président se dit satisfait : « Nous

pensons que le bilan est largement positif, si nous prenons comme objectif principal le niveau d'implantation que ce parti a pu acquérir au sein de la population. A ce jour, nous rassemblons des centaines de milliers de togolais qui font confiance à ce parti et nous pensons que c'est un très bon bilan ». Il a formulé le vœu que cet engouement et cette forte mobilisation des militants se traduisent dans les suffrages lors des prochaines législatives. Ce qui, en toute logique, ne fait l'ombre d'un seul doute au regard des armes utilisées par l'opposition pour préparer ces échéances électorales, le dilatoire, la fuite en avant, l'affabulation, la paresse intellectuelle, l'abandon du terrain, entre autres.

J. Ange



Georges Aidam, 1er vice-pdt, au micro des journalistes après la prière catholique



Les responsables du parti au culte de dimanche, Bamnate, Aqba et Aidam (de g à d) au premier plan



Les militants suivant la prière musulmane

LE PRIX DE L'EXCELLENCE ET DE LA RIGUEUR

TOGO TELECOM de nouveau dans le Top 500 des meilleures entreprises africaines

Sur plus de 1500 entreprises africaines évaluées pour l'année 2012, TOGO TELECOM se classe au 456^{ème} rang, l'information est à découvrir dans la hors-série N° 32 de l'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique qui s'exerce depuis 14 ans à faire le classement annuel des 500 premières entreprises du continent. Une place dans ce classement ne s'usurpe pas, elle se paie au prix fort de la performance, de l'innovation et de la contribution au développement de son pays. Et TOGO TELECOM et son directeur général Sam Bikassam s'y emploient tous les jours, la société figurait déjà dans ledit classement l'an précédent à la 448^{ème} place. La fiabilité des critères de classification très respectueux des normes internationales



confortée par l'audience, la notoriété et la rigueur de Jeune Afrique forcent le respect de ce classement et lui enlèvent toute critique sur l'objectivité et l'impartialité. TOGO TELECOM s'est hissée à ce rang avec un chiffre d'affaires de 235 610 000 dollars US, soit 123 695 250 000 FCFA, et un résultat net de 49 338 000 dollars soit 25 902 450 000 FCFA. Les grands chantiers de

modernisation du système d'accès aux Technologies d'information et de la communication, la connexion au câble sous-marin notamment, les investissements grandeur nature pour pousser au plus loin le bouchon du développement et les techniques managériales de la société ont réussi à charmer la rigueur et la méticulosité des promoteurs de ce classement. Mais le DG Sam Bikassam, gros compétiteur dans l'âme sur l'échiquier de la performance compte hisser à un meilleur rang TOGO TELECOM au prochain classement. Et pour la cause, l'homme a déjà des projets pleins la tête, le développement de l'ADSL en région, la baisse du prix des connexions, une offre triple play (TV, internet, téléphone), entre autres.

La Symphonie N° 24 du 18 avril 2013

Vidéosurveillance par internet

- La présence de caméras nanvoie 70X des voleurs
- La surveillance directe augmente votre rendement
- en cas de vol, vous retrouvez les coupables grâce aux enregistrements
- Accès direct via Internet (PC, Apple ou mobile)

Jaguar SECURITY
LA SÉCURITÉ EN HAUTE DÉFINITION

(+228) 22 20 18 23
 jaguarsecurity.contact@jaguarsecurity.tg

BAROMETRE



A la hausse

CRÉDO TETEH



Secrétaire général de l'Union des journalistes indépendants du Togo (UJIT), directeur de publication de l'hebdomadaire "Le Médium". Réunis les 30 et 31 mars en congrès à Casablanca (Maroc), les membres de la Fédération des journalistes africains (FAJ) ont procédé au renouvellement du comité directeur. Le Togo s'y retrouve avec la présence de Crédo Tétéh, une élection qui salue outre le dynamisme et la compétence de l'homme, la qualité des professionnels togolais de la communication.

BEHANZIN SEUL ŒIL



Son vrai nom AGBEMELO Améké, il est artiste musicien. Egalement artiste peintre et sérigraphe, c'est plutôt son talent de musicien atypique qui lui permet de porter haut le flambeau du Togo. Behanzin Seul Œil est un virtuose de la musique tradi-moderne. En mars dernier, il remporte le trophée du Concours national des vainqueurs du Bénin (CONAVAB), dans son volet international qui a vu concourir le Togo, le Burkina et le Niger. Il y a quelques jours, il était devant la presse pour présenter ledit trophée lourd de 10kg, dédié à tout le peuple Togolais.

ILS ONT DIT



«Je ne me laisse pas impressionner par le rappel de ma part de responsabilité dans le bilan de la gestion du Général Eyadema. Personne ne peut me confondre sur les domaines de responsabilité qui furent les miens. Mieux parvenu à la tête du gouvernement lorsque j'ai pris connaissance des graves dysfonctionnements qui minent le pays, j'ai entrepris des actions urgentes pour redresser la situation. Quand je me suis rendu compte qu'il n'est pas possible de changer le cours des choses, j'ai dit non au Général, et je me suis retiré. Depuis il ya eu des Premiers Ministres, et Gilchrist constate que ses cousins vivent une situation d'esclavage. La conséquence logique de ce constat, c'est qu'il exige des réformes politiques et économiques qui puissent affranchir ses parents, ce n'est qu'une question de bon sens»
Agbéyomé Kodjo, Pdt OBUTS



« Ces mouvements ont pris une autre tournure. Il a été observé des manifestations d'élèves sur la voie publique et même des intrusions d'individus cagoulés et armés de machettes au CEG de Hangouné dans la préfecture des Lacs pour déloger les élèves et les enseignants en plein cours... Ne cédez pas aux manipulations d'individus mal intentionnés » Solitoki Magnim Esso, ministre des Enseignements primaire, secondaire et de l'Alphabétisation

« A Lomé, c'est un sabotage des syndicats étudiants qui a réussi à diviser nos jeunes, mais pas pour longtemps non plus. Quand les étudiants vont entrer dans la danse, les parents ne seront pas loin. Et dans ce cas, nous l'aurons, notre printemps à nous. Tout ceci peut réussir à un prix, que ni le CST, ni la CAEC, ni le NET, ni aucun autre politique ne s'y mêle. Laissons la crise sociale couvrir et s'épancher d'elle même. Si demain, un parti politique appelle ses militants à descendre dans la rue, on saura qui sont les ennemis de la révolution togolaise». Gerry Taama, Pdt du NET

DISCUSSION STT- GOUVERNEMENT- CENTRALES SYNDICALES

A quelle fumée doit-on s'attendre ?

Parviendront-ils à s'entendre ? Le gouvernement, les centrales syndicales et la coordination de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) tiennent entre leurs mains les clés d'un Togo de demain plus stable et apaisé où le mieux vivre sera une réalité. Le profond déchirement qui mine la relation STT-Centrales syndicales a obligé le gouvernement, dos au mur, à utiliser une stratégie appropriée pour prendre langue avec les différentes parties.

La STT, se sentant humiliée par la stigmatisation dont elle a été victime aux premières heures de sa naissance par les centrales syndicales est intransigeante sur sa disposition à ne pas collaborer avec elles à l'exception de la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT). Cette posture aura même contribué à mélanger les pinceaux au gouvernement que les uns accusent d'enliser sciemment la crise. Trêve de diatribes, l'heure est aux négociations pour une sortie définitive de l'impasse. Autant le gouvernement, la STT, que les centrales syndicales, chaque acteur est appelé à un dépassement de soi pour ranger dans les placards l'égoïsme, l'arrogance et le narcissisme, pour s'incliner devant la cause Togo. Les Togolais attendent impatiemment de ces négociations la fumée blanche, le faux pas n'est pas permis, mais l'esprit de négociation axé sur la règle "fifty-fifty" est vivement recommandé. Depuis près de trois, la STT est au front pour réclamer l'amélioration des conditions des travailleurs, la plateforme de revendications remise au gouvernement comporte huit points, entre autres, le doublement de la valeur indiciaire, la réinstauration des indemnités de départ à la retraite, le relèvement de l'allocation familiale à 10000 par enfant, le paiement d'une indemnité de transport de 30000 francs, l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite.

Pour tous vos besoins d'annonce et de publicité, Le Journal La Symphonie

A la baisse

JEAN-CLAUDE KODJO TOVIAVE



Professeur de Tennis à mi-temps à l'Université de Michigan, originaire du Togo. Il vient d'être condamné à 11 ans de prison pour esclavagisme. Toviave a fait rentrer aux Etats-Unis quatre mineurs originaires du Togo sous de fausses identités, il utilisait menace et violence pour obtenir des travaux domestiques et n'hésitait pas à frapper ses victimes à coup de fouet et de bâton. Le calvaire des enfants a duré de 2006 à 2011.

IMAGE DE LA QUINZAINE



TRUCS & ASTUCES

COUPER UN OIGNON SANS PLEURER

La préparation des oignons fait souvent pleurer plus d'un. Pour préparer des oignons sans pleurer, coupez-les en deux. Prenez un récipient et versez-y de l'eau froide. Mettez les oignons tranchés dans le récipient pendant 2 à 3 minutes. Ensuite, épluchez. Vous verrez que vous ne verserez plus une seule goutte de larme. Vous pouvez aussi les éplucher au dessus de l'évier en laissant couler l'eau. Ainsi l'eau aspire la substance qui pique. Veillez à bien aiguiser le couteau avant de les couper. Surtout ne coupez pas les oignons trop près de vos yeux. Sinon, utilisez un sac en plastique transparent lors de l'opération. Choisissez un sac assez grand pour que vous puissiez passer vos mains dedans. Coupez les deux extrémités du sac par la largeur. Passez les deux mains dans le sac en tenant l'oignon dans une main et le couteau dans l'autre.

RITOEKLA

AU CINÉMA

L'ouvreuse du cinéma met en garde le couple qui est venu à la séance avec son bébé - Si l'enfant pleure, vous devrez quitter la salle. Bien sûr, on vous remboursera ! Une demi-heure après le début du film, le mari se penche vers sa femme :

- Qu'en penses-tu ?
- Ce film est archinul !
- T'as raison, secoue donc le petit

DIEU CRÉA LA FEMME

Dieu créa le ciel, la terre, les océans, les animaux et l'homme... Il était très content de lui. Puis il créa la femme, la regarda déçu et dit : « C'est pas grave, elle se maquillera...! »

WEB NEWS/ HOMOSEXUALITE

FRANCE / AGRESSION HOMOPHOBE

La loi "mariage pour tous" fait ses premières victimes

Après leur agression à Paris dans la nuit de samedi à dimanche, Wilfred et Olivier ont décidé de publier une photo du «visage de l'homophobie»...

«Je veux que ça se sache». Dimanche 31 mars au matin, Wilfred a pris son courage pour publier sur Facebook une photo de son visage tuméfié, marque visible d'une agression dont il a été victime avec son compagnon Olivier. Il s'agit du «visage de l'homophobie», explique-t-il. Dans cette nuit, le couple s'est violemment fait molester, alors qu'ils se trouvaient près de la station de métro Ourcq, à Paris (19ème). «Il était 3h30 du matin, on rentrait d'un anniversaire. On était bras dessus, bras dessous, mais rien de très voyant... On était joyeux», raconte Wilfred. «Là, on s'est fait héler et ensuite, je ne sais plus ce qu'il s'est passé. C'est le trou noir». L'homme de 38 ans explique avoir repris connaissance quelques instants plus tard, le visage en sang, dans une ambulance. Il s'en est sorti avec sept fractures sur le visage, des morceaux d'os dans le crâne, une grande dent de devant qui n'est plus là et des points de suture à la lèvre. Les anti "Mariage pour tous" viennent d'escalader un palier important dans l'expression de leur hostilité à l'homosexualité. Cette aversion appelée homophobie porte désormais un nom : Wilfried.



Wilfried

DROIT DANS LA CITE

SÉPARATION DE BIENS

Régime matrimonial caractérisé par l'absence de biens communs aux deux époux et la libre disposition par chacun d'eux de leurs biens personnels. La séparation de biens est soit conventionnelle, stipulée dans le contrat de mariage, soit judiciaire, résultant d'une décision intervenant lorsque le désordre des affaires d'un époux, sa mauvaise administration ou son inconduite met en péril les intérêts de l'autre conjoint

SÉPARATION DE CORPS

Simple relâchement du lien conjugal, consistant essentiellement dans la dispense du devoir de cohabitation, alors que les devoirs de fidélité et d'assistance demeurent ; la séparation de corps est prononcée par un jugement et résulte des mêmes causes que le divorce. Le conjoint séparé de corps est un conjoint successible

SECRET DES DÉLIBÉRATIONS

Interdiction faite au juge de révéler quoi que ce soit de la discussion ayant précédé l'adoption de la solution et d'indiquer dans quel sens les membres de la juridiction se sont prononcés. Le secret du délibéré est un principe général qui a pour objet d'assurer l'indépendance des juges.

MEDIAS

TELEGRAMME 228 telegramme228.com L'info en mode non stop

Togo en marche.com Le site d'actualité toujours en mouvement

FULL NEWS .INFOS Toute l'actualité 24h / 24

Agence AfreePress www.afreepress.info Première agence de presse bilingue au Togo

TOURNEE EUROPEENNE CST-COALITION ARC-EN-CIEL

La promenade de santé d'une bande de théâtres politicards

Depuis quelques jours, l'actualité au Togo est fortement animée, outre la grève des travailleurs et ses corollaires, par la villégiature européenne d'un groupuscule d'opposants en mal de sensations. Parmi eux, des acteurs inculpés dans le dossier incendies des grands marchés de Lomé et de Kara, Zeus Ajavon et Jean-Pierre Fabre, notamment. Ils ont eu leur billet de sortie malgré tout, ce qui est loin d'être un acte anodin quand on sait la gravité des charges qui pèsent sur eux. Cette autorisation à elle seule, aux yeux de la communauté internationale, représente un indice fort révélateur du respect des principes fondamentaux de la démocratie et la volonté manifeste du gouvernement à consentir tout sacrifice nécessaire à la construction d'une cité apaisée.

Contrairement aux objectifs définis pour ce voyage, entres autres, appuyer sur la sonnette d'alarme pour informer le monde sur l'impasse de la crise sociopolitique du pays, échanger avec la diaspora, les vraies raisons, motivées par la boulimie du pouvoir, la cupidité sont sous silence. Jean-Pierre Fabre et ses amis ne sont pas en Europe pour la cause du peuple, pour leur ventre avant tout. L'opposition togolaise, très bien connue par ses interlocuteurs européens pour sa mauvaise foi, son incapacité à s'élever et sa



recherche de l'alternance par les voies les plus illégales, n'a en fait rien à apprendre aux autres sur le Togo, sinon demander une complicité pour déstabiliser Faure Gnassingbé. Un risque qu'aucune puissance ne se résoudrait à prendre, en raison de bon sens et de la connaissance parfaite des tares incorrigibles de cette opposition, mais aussi des efforts de redressement et de recherche d'apaisement initiés constamment par le régime.

En Europe, pour renverser un pouvoir, les opposants travaillent méthodiquement et intelligemment, avec toute la patience requise. Or les opposants togolais sont de gros paresseux intellectuels. Ils veulent

le pouvoir ici et maintenant, sur un plateau d'or. Ils basent leurs modes d'actions sur l'intoxication, le dénigrement permanent du pouvoir en place, le boycott des dialogues sur des prétextes fallacieux, le non respect des institutions de la République, les affabulations aux fins de susciter la révolte populaire, les marches à répétition parfois pour des causes banales...

D'aucuns rejettent catégoriquement l'exercice du pouvoir au bas étage, histoire de renforcer leur carrure politique en attendant de mériter la plus haute fonction de la République. Les présidents dignes de ce nom ont chacun un parcours dans la gestion de responsabilités qui part

d'un point A pour aboutir à un point B. La plupart des opposants togolais rêvant le plus du fauteuil présidentiel, Jean-Pierre Fabre en premier, ont une carrière politique qui se réduit aux passages sur les médias pour insulter le régime et ses institutions, à l'organisation des marches et sit-in et au marchandage dans les coulisses de leur radicalisme. Soyons sérieux, la présidence de la République, ce n'est pas la plage de Lomé, ni Dékon. Alternance, oui, nom de Dieu, c'est l'aspiration la plus profonde du peuple, mais attention, posons nos regards sur l'après printemps arabe, réfléchissons deux fois avant d'accorder notre foi et bénédiction aux acteurs qui doivent nous y conduire. La bande de politicards théâtraux partis en aventure pour trois semaines ont mille fois mieux à faire au pays. Nos opposants aspirent diablement à l'alternance, mais il faut qu'ils travaillent sérieusement pour convaincre et mériter de l'aide, au lieu d'élever chaque temps la voie pour pleurnicher en signe de résignation. Aussi doivent-ils apprendre à être responsables, on ne peut quitter Lomé, arriver devant les interlocuteurs européens avant de chercher à harmoniser les points de vue. Un exercice soldé par de profondes divergences devant les blancs, ce qui ridiculise ces opposants et jettent du discrédit

sur la pratique de la politique au Togo. Parlons encore de responsabilité, vous ne pouvez pas insulter proprement en des termes xénophobes et désobligeants la communauté internationale aujourd'hui et le lendemain, courir raser ses murs pour se faire entendre et assister. Si notre opposition tient à sauver réellement ce pays comme elle l'entend, il faut qu'elle accepte poser ses fesses et ses esprits autour d'une table de discussions avec son adversaire politique, il faut qu'elle s'active par tous les moyens orthodoxes pour gagner la majorité au parlement, il faut qu'elle accepte rentrer au gouvernement, c'est ainsi qu'elle réussira à tracer son chemin vers les sommets du pouvoir. Autrement, une tournée européenne tous les deux jours n'y fera rien. Peut-être Jean-Pierre Fabre et sa bande croient dur que la communauté internationale va leur signer un décret avec lequel ils descendront à Lomé pour dégager Faure du pouvoir, ne dit-on pas que sans l'illusion et l'utopie, il est difficile de se réaliser en politique ? Tout est dans l'organisation, pour arriver au pouvoir, et c'est le péché mignon de tous les temps de notre opposition. Espérons que cette tournée leur file des idées.

GREVE STT / LES RUES DU TOGO PRISES D'ASSAUT PAR LES ELEVES

L'expérience du Commandant Keteouli évite le pire à Tsévié

Les marches répétées du Collectif sauve le Togo appelant sans cesse à la désobéissance civique, à l'indiscipline populaire, au non respect des institutions de la République ont un prix dangereux que le Togo doit s'approprier à payer le plus longtemps possible. Ce prix, Anselme Gouyano SINADARE, jeune élève de 12 ans vient de le payer de son sang et de son âme, en descendant dans la rue le lundi dernier aux côtés de ses autres camarades pour des manifestations dans la rue en vue de réclamer le retour au cours de leurs professeurs, initiatives engendrées spontanément par l'appel à la grève de la coordination de la Synergie des Travailleurs du Togo. Une balle tirée par un soldat indiscipliné perce l'anatomie de la victime au moment où le maintien d'ordre devant la marée humaine

des élèves de cours primaires, collèges et Lycées devenait de plus en plus compliqué. C'était à Dapaong. A Tsévié, 30 km de la ville de Lomé, chef-lieu de la région maritime, la tension était très vive, le moindre écart des forces de l'ordre aurait pu déclencher une vague d'horreur. Tout s'est bien passé, de bout en bout, les 3 ou 4 jours de descente des élèves dans la rue. Cette réussite est à mettre à l'actif du Commandant Keteouli de la Gendarmerie nationale du groupement maritime. L'expérience de l'homme et sa parfaite maîtrise de la gestion des événements à risque a épargné à la ville de Tsévié des jours sombres. Tsévié, pour ceux qui ne le savent pas, est une ville réputée hostile au pouvoir en place et un bastion de l'insécurité, raison pour laquelle les autorités

sécuritaires y ont toujours envoyé des officiers chevronnés. Faut-il le souligner, le Colonel Yotrofeï Massina, qu'on ne présente plus, a été le premier commandant de ce groupement. Le Commandant Keteouli a succédé à l'actuel chef d'escadron de la Gendarmerie nationale, le Commandant Amana. Outre ses qualités militaires, Keteouli mobilise ses qualités humaines faites de sympathie et d'amour du prochain pour forger une parfaite complicité avec les civils. L'homme, malgré sa rigueur est très bien aimé et écouté par la population. En voici le modèle d'officiers dont le Togo a besoin, c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent parfaitement dans la politique de réconciliation du Chef de l'Etat, et non ceux qui la mettent à rudes épreuves de par leurs bavures et barbarie.

LANCEMENT DE LA GRANDE SEMAINE DE LA DIASPORA

Dr Aubin Thon prône la synergie des actions de développement

C'est un concept nouveau, la Grande semaine de la diaspora (GSD), il est conçu par la Fondation Togolaise, une organisation qui rassemble des Togolais vivant aux Etats-Unis, présidée par Dr Acohin Aubin Thon, grand baroudeur de la cause du développement du Togo.



Dr Aubin Thon

La GSD qui se tient à Lomé du 22 au 28 juillet 2013 vise à capitaliser les multiples actions de la diaspora togolaise en un moteur de développement du pays. Elle se veut une plate-forme d'échange d'expériences, de rencontre d'opportunités intra et extra sectorielles entre les Togolais de la diaspora et ceux restés au pays. Le Togo à l'instar des autres pays de la sous-région dispose d'une forte communauté vivant en terre étrangère, et pour Edgar Kuéviakoué, président du comité d'organisation de la GSD, « le pays a l'impérieux devoir de rassembler l'ensemble de ses fils et filles autour de concepts nouveaux capables d'amener les uns et les autres à s'engager dans les actions endogènes pour son développement ». Plus de 2 millions de togolais vivent hors de leur pays d'origine, selon les études de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les montants d'argent transférés par ces derniers vers le Togo représentent, sur 11 ans, 1.009,2 milliards de FCFA, avec un taux de

croissance annuel de 30%. Les sommes envoyées chaque année par la diaspora togolaise représentent trois à quatre fois, l'aide publique au développement, accordée au Togo par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Cela va sans dire, les membres de la diaspora portent à bout de bras l'économie togolaise, mais pour Dr Aubin Thon, « une meilleure canalisation et utilisation des ressources qu'ils investissent au pays et la création d'une synergie entre leurs actions et ceux des Togolais vivant sur place permettront de booster davantage le développement du pays, surtout à travers la création d'emplois ». Plusieurs activités, entre autres, des forums d'échanges, des ateliers de formation sur l'éducation, la santé, la technologie, des activités culturelles, sont au programme de ce rendez-vous spécial de la diaspora attendu avec impatience par le grand public. J. Ange

+228 90 80 75 85
+228 92 06 09 21

www.acheterauport.com

Vente et location de véhicules et autre matériel au Port

BIENTÔT

LE CLUB RFI TOGO PRESENTE DANS LA PREFECTURE D'OGOU (Région des Plateaux)

ATAKPAME Avril - Juillet 2013

Thème : Education au Développement Durable

Le Club rfi Togo, au Cœur des Communes

INFOLINE : (+228) 22 31 82 51 / 98 12 66 78 / 90 09 89 89 / 90 22 07 25

BONN DESIGNS RADIO LA PAIX

FTF / LA D1 RENVOYEE AU 04 MAI 2013

Gabriel Améyi et Yvette Klousseh au zénith de l'incompétence

Des clubs sans joueurs et sans équipements appelés à démarrer le championnat D1

Tirer le football togolais vers le bas, la mission principale de Gabriel Améyi et sa secrétaire Yvette Klousseh s'exécute avec brio et mérite d'être saluée. Depuis que la délégation de la FIFA est passée à Lomé avec la promesse d'une enveloppe considérable pour soutenir la fédération Togolaise de football (FTF) pour la saison 2012/2013, Gabriel Améyi est rentré en transe et mélange tous les pinceaux. Le virus de la précipitation pour lancer le championnat dans des conditions catastrophiques l'a de nouveau piqué. Le but étant de vite faire pour provoquer le décaissement de l'argent de la FIFA et des autres institutions. Il se raconte qu'Améyi ne tient plus les cordons de la bourse de l'institution faitière du Football, une tâche confiée au cabinet KPMG, et que les marges de manœuvre de l'homme de Fiolpo pour détourner les fonds sont réduites ou anéanties. Erreur. C'est sans compter sur le talent hors-pair du président de la FTF en matière de combines, de fraudes et de détournement.

Le report de la date de démarrage de la nouvelle saison est à mettre à l'actif du mini tournoi de l'indépendance qui verra s'affronter le 21 avril Dyto et GBikinti de Bassar en première demi-finale, As Douanes de Lomé et Angés de Notsé en 2^{ème} demi-finale, d'après le futile justificatif de la FTF. Au moment où des sélections responsables tiennent le calendrier de leurs différents championnats sur des dizaines d'années, nous sommes en Avril et la FTF ne savait pas qu'il y aurait un tournoi de l'indépendance dans ce mois pour en tenir compte dans ses propositions de calendrier.

Prévu pour démarrer le 13 avril, le championnat de première division a finalement été reporté au 04 mai 2013, celui de la division 2 renvoyé aux calendres "améyiques". Seul le match inaugural se jouera le 04 mai, les autres au programme de l'acte 1 se disputent le 05 mai. Quant au



Gabriel Améyi, Pdt FTF



Yvette Klousseh, SG FTF

calendrier complet, c'est le black out, Yvette Klousseh, la secrétaire générale promet le rendre public un jour. Cela va sans dire, c'est ce qu'on appelle se hisser royalement au zénith de l'amateurisme.

Jusqu' alors, les clubs n'ont encore touché le moindre franc, la plupart n'ont même pas encore réussi à regrouper leurs joueurs, certains n'ont même pas encore les équipements nécessaires, même Maranatha Fc, le club d'Améyi ne dispose pas encore d'entraîneur digne de ce nom, l'ancien, Wabi Gomez, étant parti monnayer son talent ailleurs, histoire de rompre avec la dictature managériale de son employeur.

Nous sortons d'un championnat miné par mille et un écarts, matchs sans procès verbaux, violences sur les stades, règlements partisans et intéressés des litiges, gestion financière opaque... la FTF n'a pris le temps de faire le moindre bilan, et pas, elle convoque de nouveau les clubs à s'engager dans une nouvelle compétition. Il faut que les présidents de club soient moutons pour marquer le pas au premier coup de sifflet d'Améyi. En tout cas, aux dernières nouvelles, au moins six clubs de première division ont saisi par courrier le président de la FTF pour exiger la mise à jour de quelques préalables avant tout début de championnat, au risque de les voir boycotter l'exercice. Il s'agit de Koroki de

Tchamba, Etoile Filante de Lomé, As Douanes de Lomé, AS Togo Port de Lomé, Gomido de Kpalimé, Tchaoudjo Athletic Club de Sokodé. Ils ont été rejoints sur cette ligne par d'autres clubs dont Koroki Métété de Tchamba qui affirme ne pouvoir être prêt avant juin 2013. Entre autres préalables, «la mise à disposition des clubs de l'évaluation de la saison écoulée», «la mise à jour et adoption des règlements de compétition», «l'assurance des joueurs et encadrement technique», «l'établissement des licences», «projets d'utilisation des nouveaux fonds Goal 2&3 (plus de 850.000 dollars) de la FIFA», «homologation des stades devant accueillir les matchs».

Comptant sur l'incapacité de la FTF à répondre à temps réel à ces légitimes revendications, on peut présager une nouvelle zone de turbulence grave pour le football national. Pendant ce temps, l'environnement pourri de la sélection nationale, on s'en moque éperdument. A une prochaine échéance, on va recommencer par chercher les solutions justes pour désamorcer la crise Shéyi-Agassa/Didier Six. Et que dire du championnat féminin, que dire de la direction technique nationale, que dire des équipes nationales cadette et junior, de la formation des acteurs du football, et on en passe. Que diable ! Le football togolais à l'ère Améyi, comme ça marche fort !

AGAZA TROP PRÊT POUR LE DEMARRAGE DU CHAMPIONNAT D1

Talon Kossi aurait-il bu à la coupe d'Améyi ?

Zèle et égoïsme, ces deux vices ont dominé le corps et l'esprit de Talon Kossi le samedi dernier sur les ondes de la radio sportive. L'homme s'est fait inviter sous une casquette floue, dirigeant sportif ou entraîneur d'Agaza, porte-parole du nouveau président anonyme ou fantôme d'Agaza, difficile de le détecter. Mais il était vif, alerte et incontournable dans la défense de la proposition de calendrier du championnat D1 proposé par Gabriel Améyi, celui décrié partout les acteurs auxquels il est resté encore la moindre lucidité intellectuelle et un grain d'amour pour un football national pour le moins respectable. De tous les invités du jour, ce "monsieur Agaza" était le seul à considérer comme convenable la date retenue par la FTF pour le début de la saison D1. Pour lui, même si ce fut la première date, c'est-à-dire le 13 avril, il aurait pris la route pour aller défier Asko de Kara dans son antre. « Nous, on était quand même fin prêts », râla-t-il. Il serait rejoint plus tard par Oloufadé Adékami dont l'intervention se confondait carrément à celle d'un néophyte niais. Une position que n'ont pas

du tout partagé tous les auditeurs et les autres collègues invités dans la même émission, de fins connaisseurs, entre autres, Gnéri Sébabi, Abrav Samer, kuévi Ayivi, qui ont saisi l'opportunité pour faire un petit stage de remise à niveau à Talon Kossi sur quelques notions de préparation idéale d'un club pour une compétition. Leçon qu'il a bien enregistrée sans doute.

La merde et le bordel dans lesquels végète le football togolais à l'ère Améyi ne relèvent pas uniquement de l'incompétence et de la cupidité de Gabriel Améyi, beaucoup d'acteurs de ce football, véreux et friands du fric, sont également complices. Il est très aisé de les identifier, surtout à partir de leur raisonnement tordu et abracadabrantsur des sujets qui portent sur le désordre de la FTF. Le samedi dernier, l'ennuyeux et révoltant hymne de Talon Kossi chanté à la gloire de la FTF force à se demander si l'homme n'a pas mordu à l'hameçon Améyi et si...

Avec des acteurs de cet acabit, bon Dieu, le football togolais portera sa croix pour longtemps, au grand dam de la jeunesse de football obligée de s'exiler

Slim

MYTHE ET SPIRITUALITE

La Clé De La Maîtrise de Soi

«Le courage te permet de courir ta propre course. Le courage te permet de faire tout ce que tu veux parce que tu sais que c'est juste. Le courage te donne la maîtrise de toi-même pour persister là où les autres ont abandonné». Robin S. Sharma

La maîtrise de soi est l'aptitude à maîtriser en partie les différents éléments et circonstances de notre vie. C'est l'habileté à garder notre équilibre malgré les embûches sur notre chemin. Toute notre vie consiste en une longue chaîne d'apprentissage d'où l'on apprend à devenir des êtres responsables, des maîtres dans l'art de maîtriser notre nature corporelle et mentale. Nous sommes certes influencés de toutes parts et interagissons avec notre environnement, mais il n'en tient qu'à nous de choisir la façon que l'on va réagir ou ne pas agir. Notre être est notre maison, nous devons surveiller la porte de notre conscience pour garder notre esprit en paix.

La clé de la maîtrise est cette habileté à surveiller nos pensées et nos émotions, à jongler entre la peur et le courage, entre l'amour et la haine, entre mener une vie misérable ou agréable, à se recentrer lorsque nous sommes décalés. Mais comment fait-on pour arriver à cet art de vivre ? La solution évidemment est de faire des expériences, d'apprendre par essais et erreurs. Cela ne veut pas dire de commettre des crimes ou de se lancer à tête perdue dans n'importe quoi. On peut suivre les exemples d'hommes et de femmes qui ont réussi leur vie, qui ont été des exemples de courage, d'amour et d'une maîtrise de leurs impulsions. La maîtrise de soi s'apprend, mais elle doit être mise en action, on doit la vivre pour qu'elle s'imprime dans tous les fibres de notre être.

Nous pouvons maîtriser notre vie, mais non celle des autres. Nous pouvons certes être un exemple, et notre exemple peut influencer les autres, mais ne faisons pas l'erreur de vouloir gérer la vie de tout le monde à par la nôtre. Gérons notre propre monde personnel avant de vouloir gérer celui des autres. Nous ne sommes pas au-dessus des autres et personne ne doit l'être. Nous sommes tous égaux et uniques en même temps. Nous pouvons aider, partager et sympathiser avec nos proches, mais ne jamais imposer nos idées ou agir en tyran.

Nous sommes le capitaine de notre vaisseau, mais on ne peut pas contrôler tous les éléments extérieurs à nous. On peut par contre ajuster les voiles de nos pensées et le volant de notre corps pour faire face aux tempêtes de la vie. Nous sommes maîtres de notre maison corporelle, mais non de la planète.

La maîtrise de soi est un processus qui se fait au jour le jour. Mais quelles est la clé magique? Dans notre prochaine édition.

bénéficiaires des activités agricoles sur notamment la nature des activités à mener et les enjeux environnementaux et sociaux liés à leur mise en œuvre. Les travaux de l'atelier ont été animés par Klouvi Ayi Adama, expert, ancien cadre de la

Banque mondiale, sollicité pour une présentation pratique basée sur de l'évidence et des expériences concrètes. C'est Lamboni Mindi, secrétaire général du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui a ouvert les travaux.

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU PNIASA

Les acteurs sensibilisés sur les impacts environnementaux et sociaux

La lutte pour la sécurité alimentaire passe aujourd'hui pour une priorité des priorités du gouvernement, avec un cadre de référence qu'est le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) porteur de trois grands projets. La mise en œuvre de ce programme est d'un atout majeur pour les populations togolaises, mais elle engendre inévitablement des impacts négatifs sur l'environnement, entre autres l'acidification des sols par une utilisation accrue de l'urée, la salinisation des eaux, le rejet des huiles de vidange dans la nature. Le 10 avril dernier, près de 100 acteurs provenant des



L'Expert (à g) et Lamboni Mindi, secrétaire général du ministère de l'agriculture ouvrant les travaux



Vue partielle des participants

structures impliquées dans la mise en œuvre des projets du PNIASA se sont retrouvés autour d'un atelier à Lomé pour s'approprier le contenu des documents devant leur permettre de contribuer à la compréhension et à la prise en compte des impacts

environnementaux et sociaux des actions des projets. Cet atelier national sert également de campagne d'information et de sensibilisation des participants (décideurs, chercheurs, services techniques de développement rural, conseil agricole, collectivités locales et les OP

AVENIR POLITIQUE DE PASCAL BODJONA: CLAIR COMME LE BLEU D'UNIR

A peine ses pieds foulèrent le sol extérieur de la gendarmerie nationale où il a logé plus de sept mois que Pascal Bodjona créait un tsunami médiatique, pour annoncer de manière particulière au monde son retour. Il en a profité pour délivrer un certain nombre de messages qui continuent par alimenter des jours après les débats. Le plus nourri est celui de son avenir politique. L'homme qui a passé la moitié de sa vie à faire de la politique n'arrêtera pas en si bon chemin, parce qu'il n'a pas encore assouvi toutes ses ambitions. Il a bien signalé son retour à travers une phrase interrogative lâchée le soir de sa libération : « Qui peut m'empêcher de faire la politique ? » Il reprendra forcément sa toge de fin politicien, mais de quelle couleur sera-t-elle ? Pourquoi les gens triturent leurs méninges pour percer cette énigme qui n'en est pas une ? Qui connaît mieux que Pascal Bodjona l'histoire politique du Togo ? Jusqu'à preuve du contraire, personne ne voit Pascal masochiste, pour choisir de rentrer dans l'engrenage d'une piètre opposition éternellement inefficace. Ce mardi soir béni de sa libération, et ça c'est un indice peu remarqué, Bodjona était vêtu d'une très jolie veste aux couleurs du parti UNIR. Il faut refuser de comprendre les signes pour continuer par se poser des questions sur son avenir politique. Des personnalités ayant occupé



Pascal Bodjona, englobé par micros et caméras des journalistes au soir de sa libération chez lui à la maison

de plus grandes responsabilités que le ministre grand format au Togo, pas forcément plus brillants que lui, ont fait le choix de la rupture à un moment donné, nul n'ignore comment ils sont en train de finir leur carrière politique. Vous connaissez l'histoire du barbu Natchaba, malgré le séisme provoqué par le sort à lui réservé à la mort du "Vieux", l'homme, plus avisé que quiconque, ne s'est pas posé deux questions avant de choisir entre deux maux. On peut penser que nous n'avons tous pas les mêmes étoiles, les mêmes convictions, les mêmes perceptions des choses, mais le jour où "Bodj" va rentrer dans l'opposition, ce n'est pas sans avoir réfléchi mille et une fois, ce n'est pas sans avoir les garanties qu'il y passera peu de temps avant de poser ses fesses dans le fauteuil présidentiel. Mais

a-t-il les moyens pour relever ce défi ? C'est un autre débat. Un autre indice, dans tous ses messages délivrés depuis sa sortie, vous ne l'entendrez jamais lancer des piques au Chef de l'Etat, au contraire il s'en prenait à son entourage, ce qui laisse présager la perspective d'un combat des pachydermes. Tout le monde jettera la pierre au Chef de l'Etat, sauf Pascal Bodjona, et le fils de Koumèa sait bien pourquoi. Trêve d'extrapolations apparemment prophétiques, il faut attendre que Pascal Bodjona finisse de donner de la chaleur à sa belle et tenace femme, à ses enfants et à ses amis les journalistes pour que lui-même se redéfinisse un nouveau domaine de définition politique. Si entre-temps la procédure judiciaire ne s'emballerait et ne l'embarque !

PROFESSIONNALISME ET CONSOLIDATION DE LA CONFRATERNITE

"Journalistes Engagés" un vecteur de nouvelles mentalités



Le coordinateur Michel Tchadja (milieu) entouré des membres du bureau

L'échiquier des mouvements et associations de défense des droits et intérêts des journalistes togolais vient d'enregistrer une nouvelle force, "Journalistes Engagés" (JE). La maison de la presse a servi de cadre le 05 avril dernier au lancement officiel des activités de cette association qui réunit journalistes et directeurs de publication. Les membres de JE s'engagent pour arracher un pan de la lutte qui mène à un Togo plus stable et vivable pour tous ses fils. Et pour la cause, JE se veut un vecteur de nouvelles mentalités qui prônent entre autres, professionnalisme, consolidation de la confraternité, amélioration de l'image des hommes de médias, formation civique et citoyenne, lutte contre la dictature de la pensée unique à tous les niveaux de la société. La naissance de JE est le produit de la prise de conscience de ses fondateurs de l'influence capitale des médias sur le climat sociopolitique d'un Etat. Ceci explique très bien la pensée de

Michel Tchadja, le Coordinateur Général, qui espère qu'à travers ses actions, JE va contribuer à édifier un « Togo nouveau dépouillé de toute haine, d'esprit de vengeance, de violence. Un Togo où un nouveau vent soufflera, porteur d'espérance et de prospérité ». Et pour ce faire, conseille-t-il aux journalistes, « il faut que nous exercions autrement notre noble profession en mettant l'accent sur la consolidation de la confraternité et en assumant notre rôle de gardiens de la citadelle ». C'est au nom de cette conception des choses que JE a évité jusqu'ici et ce pour toujours de mordre à l'hameçon empoisonné des provocations, des actes chers aux polémistes professionnels et qui grillent à bien d'égards le moteur de développement de ce pays. Le bureau de JE est composé de 7 membres dont voici ci-dessous la composition.

Michel Yao TCHADJA: Coordinateur Général, Loïc LAWSON: Coordinateur Adjoint, ADANGBLENOU Fioklou: Trésorier Général, Arouna ISSAKA: Trésorier Adjoint, TCHAKALA M. Halirou Chargé à l'information et à l'organisation, Germain POULI : Rapporteur Général, Yves GALLEY: Rapporteur Adjoint

MEDIAS/ UN MAGAZINE POUR LA PRESIDENCE TOGOLAISE

"Les deux palais", pour renforcer la proximité avec le peuple et les partenaires

La communication est aujourd'hui un enjeu majeur pour les institutions publiques, Grégoire Milot le précise : « Les acteurs publics accordent de plus en plus d'importance à leur communication ». L'évidence est devenue plus forte ces dernières années avec le développement fulgurant des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Sites internet, périodiques et réseaux sociaux sont devenus des canaux de communication très prisés autant des institutions de la République que de leurs premiers responsables.

L'Etat togolais, à travers le programme de modernisation de l'administration réalise depuis 2006 un bon remarquable dans le domaine, ministères et institutions s'emploient à édifier et à animer sites et périodiques pour renforcer la visibilité de leurs actions sur le terrain. La présidence de la République est de plain-pied dans cette dynamique, le site presidencetogo.com, quand bien même lent dans la mise à jour et peu attractif par son illustration représente un canal fort utile relayant les actions du Chef de l'Etat et du gouvernement. Mais elle compte faire davantage, et c'est à travers la publication d'un périodique « Les deux palais », une initiative de la direction de l'information et de la communication que dirige

Essodéina Petchezi.

"Les Deux Palais" symbolisent les deux bâtiments des deux extrémités de Lomé qui abritent les services de la présidence de la République, celui historique de la Marina, face à l'océan, et le bâtiment plus récent, joyau architectural chinois situé à Lomé II. Ce magazine, un trimestriel d'environ 50 pages se propose d'offrir "une plateforme supplémentaire d'échanges et de partage entre la première institution de la République et toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent."

Pour le directeur de publication, Essodéina Petchezi, « Au moment où l'action du Président de la République prend une ampleur qui va chaque jour croissant, le besoin de diversifier les outils de communication pour aider le citoyen à mieux comprendre sa vision se fait ressentir avec une plus grande acuité. « Les Deux Palais » répondent donc à un besoin de proximité. Proximité avec le citoyen, mais aussi avec le partenaire en développement tout comme l'investisseur étranger, qui s'intéresse de près ou de loin, à la marche du pays dans le domaine politique, économique et social ».

Le numéro 0000 du premier trimestre 2013 affiche à la "Une" un portrait en buste du Chef de l'Etat, et des titres comme : « Climat des affaires » : nette

progression au Togo, mais l'élève peut mieux faire», « Economie de proximité : partager les fruits de la croissance », « Le Togo de nouveau au perchoir du Conseil de sécurité en mai 2013 », entre autres. Au sommaire, une étude sur le potentiel de l'économie togolaise, la participation aux opérations de maintien de la paix, une enquête sur le travail quotidien des diplomates togolais au Conseil de sécurité de l'ONU, la vie des palais, la feuille de route du gouvernement, les voyages présidentiels, portraits, sport...

Parlant de « Portraits », une page fait le zoom sur Tevi-Benissan Daté Patrick, secrétaire général de la Présidence de la République et le Colonel Balli Wiyao, Chef d'Etat-major particulier du Président de la République. Rubrique Sport, les lecteurs découvrent le stade de Kégué, avec le titre : « Le stade de Kégué, le nid des éperviers ».

Ce magazine est destiné à informer les lecteurs au Togo et à l'étranger sur l'actualité présidentielle et sur les réformes en cours dans le pays. Il se veut, selon Essodéina Petchézi, « un trait d'union entre le sommet de l'Etat et tous les citoyens et amis et partenaires du Togo ». « Les deux palais », c'est tout une mine d'informations qui hisse le citoyen au diapason des réalités de son temps, et non une revue panégyrique conçue pour chanter la gloire de Faure Gnassingbé. Le



La Une du Magazine

Togo ne bénéficie pas d'un classement élogieux dans le dernier rapport Doing Business, la rédaction du magazine « Les deux palais » en parle et reconnaît que tout n'est pas rose. Pour le climat des affaires, le magazine note une nette progression, mais estime que l'élève peut mieux faire. L'édition de ce magazine relèverait de la

communication publique qui est la communication des politiques publiques, mais pas du tout une communication politique. Le magazine est tiré à 5000 exemplaires. En termes d'échanges et de partage, « toutes les contributions seront les bienvenues », indique le directeur de publication. Y.G